



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e)
Municipal(e)

Madame et Monsieur,

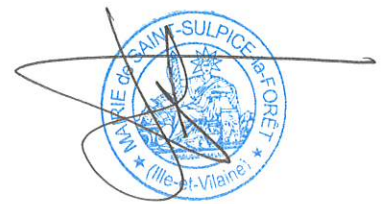
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la mairie le :

Mercredi 6 mai 2026 à 20h30

Veuillez agréer, Madame et Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

À Saint-Sulpice-la-Forêt, le 28 avril 2026

Le Maire,
Yann HUAUMÉ



ORDRE DU JOUR

1. Commission communale des impôts directs (CCID) / Désignation des commissaires / Délibération
2. Rennes Métropole / Commission intercommunale des impôts directs (CIID) / Désignation des commissaires / Délibération
3. Élu·es / Exercice du droit à la formation des élu·es / Délibération
4. Personnel communal / Recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels / Délibération
5. Personnel communal / Création de 5 postes non permanents pour un accroissement temporaire d'activité / Service éducation enfance jeunesse / Délibération
6. Personnel communal / Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine / Délibération
7. Personnel communal / Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion d'Ille-et Vilaine / Délibération
8. Délégation du Maire
9. Questions diverses

POUVOIR¹

Je soussigné Madame et Monsieur Le (La) Conseiller(e) Municipal(e)
donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le 6 mai 2026
- de prendre part à toutes les délibérations.
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant² auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.³

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le :

¹ A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

² Validité : trois reports au maximum.

³ Mention manuscrite : « Bon pour pouvoir » et signature.